

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°310. Décembre 2013.



SOMMAIRE

- P.2** *FEDERATION -*
COMBATTRE ENSEMBLE
Comment survivre sans abri
- P.3** *CINEY-MARCHE -*
HISTOIRE D'UN TRAVAILLEUR
Etre reconnu à sa juste valeur
- P.4** *FEDERATION -*
TRAVAIL DECENT
Témoignage de la délégation belge à l'ONU
- P.5** *FEDERATION -*
FORMATION
Témoignage de la délégation belge à l'ONU
- P.6** *NAMUR -*
NOS DROITS
La sécurité sociale. Pour qui ? Pour quoi ? Quels enjeux ?
- P.7** *NAMUR -*
HORS CADRE
Créateurs de jouets
- P.8** *FEDERATION -* **CA SE PASSE**
Ici et là on se mobilise



UN TRAVAIL DE TOUTES LES SAISONS

EDITORIAL

Décembre arrive. Tandis que j'écris ces lignes, une fine couche de givre a recouvert la nature. C'est le signe du 1er grand froid.

Comme tous les ans à pareille époque, c'est aussi les mobilisations privées et publiques autour des sans-abri, annoncées avec grand fracas et émotion.

Comme tous les ans également, nous voyons cela avec beaucoup d'interrogation. Qu'est-ce qui poussent donc les « bonnes gens », les pouvoirs publics à se mobiliser essentiellement et de plus en plus uniquement, lorsqu'il y a urgence ? Une réponse à l'urgence qui, sur le long terme, nous enferme dans la dépendance.

Notre mobilisation est tout autre. Pour nous, la véritable réponse à la pauvreté, passe par le rassemblement, la prise de parole libre de ceux et celles qui vivent les situations, la construction d'une parole et d'une solidarité collective. C'est cela qui nous permet d'être acteurs, citoyens, responsables et de faire reculer la pauvreté durablement.

C'est un travail de tous les jours et de toutes les saisons.

Que celui ou celle qui sait lire, lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL** avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**.

FEDERATION

COMBATTRE ENSEMBLE

COMMENT SURVIVRE SANS ABRI ?

UNE QUESTION PERMANENTE

DANS NOS ESPRITS ET NOS RENCONTRES

De nombreuses personnes, associations, décideurs ou services proposent des réponses qui ne nous permettent ni de vivre avec un minimum de dignité, ni d'en sortir.

Et, comme pour se libérer de toute responsabilité, ils renvoient la responsabilité de la situation sur les sdf eux-mêmes. Combien de fois n'a-t-on pas entendu que c'est un choix, et que s'ils sont là, c'est qu'ils l'ont choisi.

VIVRE DANS LA RUE

Un journaliste de « Question à la Une » nous présente une approche différente. Pendant une semaine, en caméra-cachée, il a vécu dans la rue, à Bruxelles, avec les autres habitants de la rue.

Il s'est immergé pour partager leur terrible quotidien, même s'il le vivait dans des conditions fondamentalement différentes, puisque protégé et sans question sur son lendemain.

Le reportage qu'il propose à partir de là est fort différent des micro-trottoirs habituels.

Il témoigne avec une émotion particulière de la souffrance, de la peur, du travail éreintant, du mépris et de l'incompréhension permanente que doivent affronter toutes les minutes de tous les jours et nuits, ceux qui vivent dans la rue.

Tout demande un effort surhumain, les gestes les plus quotidiens tels que trouver de l'eau pour boire ou se laver, de quoi manger, une toilette, ...imposent des démarches et des recherches plus humiliantes les unes que les autres.

Il dit avec une force particulière que personne ne souhaite, jamais, vivre ça. Que c'est absolument inacceptable ; que ce n'est pas vivre, mais survivre.

Et que la plupart des aides et services sont absolument inadaptés et sans moyens suffisants pour faire avancer, même un peu, une sortie de la rue, de façon durable.

Il dit aussi combien, après une semaine seulement de cette expérience, et pourtant dans des conditions protégées, il est fatigué, vidé, à bout.

Pour garantir une légitimité minimum à sa parole et à ses images, ce journaliste a choisi une immersion pendant une semaine dans les conditions de vie des personnes dont il voulait témoigner du vécu.

Il ne les interroge pas à la manière d'une interview, il ne les filme pas « en cachette », il témoigne d'une expérience vécue.

Et ce partage d'une semaine le conduit à des conclusions plus enracinées, mais surtout à une plus grande prudence dans ses propos. Il témoigne aussi, et avec humilité, qu'il ne sait rien encore des vraies conditions de vie de ceux qui y sont enfermés sans les protections qui sont les siennes.

Pareille démarche mérite une attention particulière, même si elle ne permet rien encore de l'expression de ceux qui vivent au quotidien cette misère. Elle ne lui a pas permis, en tout cas, de dire qu'il témoignait de la parole des personnes elles-mêmes.

CONSTRUIRE UNE PAROLE

Qui peut témoigner et porter la parole des personnes qui survivent sans abri ? Qui peut représenter légitimement leurs intérêts et leurs droits de citoyens ?

Qui peut porter le cri de pareilles luttes de résistances, cicatrices de mépris, combats d'humanité ? Seulement ceux qui le vivent au quotidien.

Cette parole est attendue, mais elle fait peur, elle dérange avant d'être formulée, tant chacun sait que cette misère est le résultat d'un accaparement, d'un partage absolument inégal des biens et des richesses, d'un vol.

Cette parole est à privilégier si on veut garantir un minimum de justice et une gestion démocratique.

Elle ne peut se construire, comme toute parole, que dans une rencontre, dans un rassemblement



Rassemblement : Assemblée des Militants

indépendant de toute contrainte ou intérêt particulier, dans un échange entre ceux qui vivent la même chose, la même résistance, le même combat.

Dans un rassemblement construit librement, et organisé dans le respect des rythmes et usages des personnes elles-mêmes. C'est vraiment le cœur de l'ambition des associations militantes parmi lesquelles s'inscrit LST.

C'est à partir d'un pareil lieu de construction d'une parole collective que le dialogue devient possible avec d'autres partenaires. C'est avec ce modèle de dialogue que s'est construit, en 1994, le Rapport Général sur la Pauvreté. C'est dans le suivi et avec les mêmes garanties que s'est élaboré le Service de Lutte contre la Pauvreté.

Mais ces initiatives sont sans doute trop dérangeantes. Les pouvoirs politiques et sociaux craignent, une fois de plus, des questionnements trop fondamentaux.

Alors, au nom de la crise, on détourne le Service de Lutte contre la Pauvreté institué pour en faire un lieu d'études traditionnel, pour en contrôler mieux les productions de connaissances.

Et, au niveau du Gouvernement Wallon, on encadre, par des financements, les partenaires dans des marges définies, pour qu'ils correspondent aux profils attendus.

Il nous revient de résister. L'enjeu est immense. Et il est vraiment temps de réveiller l'audace politique et sociale dans un vrai dialogue qui garantit l'expression de la parole et du partenariat de ceux qui résistent au quotidien à la misère.

Ce partenariat est le seul légitime, et il représente une chance d'avenir dans le respect de l'humain pour tous.

HISTOIRE D'UN TRAVAILLEUR

CINEY- MARCHE-JEMELLE

JE VOUDRAIS ÊTRE RECONNU

À MA JUSTE VALEUR

LES ETIQUETTES QUI NOUS COLLENT A LA PEAU

Souvent quand on n'a pas un contrat de travail à durée indéterminée, aux yeux des autres c'est comme si on ne faisait rien, comme si on était d'office un fainéant.

Je suis père d'une famille nombreuse, avec ma femme on a toujours dû se battre pour essayer de joindre les deux bouts et pour être respectés.

Depuis que je suis tout jeune, j'ai toujours travaillé. Je voudrais qu'on reconnaisse ce travail et mon combat pour vivre dignement.

**« VOICI QUELQUES LIGNES SUR MA VIE DE TRAVAILLEURS
IL Y AURAIT ENCORE BEAUCOUP DE CHOSES A RACONTER.
DE QUOI ECRIRE TOUT UN LIVRE... »**



TRAVAILLER EN SOLIDARITE

Quand j'ai eu 18 ans, j'ai commencé à travailler pour la Protection civile. J'ai suivi des cours à Rochefort puis à Dinant de sauveteur, on apprend aussi à faire des nœuds, à poser des bâches sur les toits... J'ai obtenu mon certificat.

C'était bien, on allait secourir les gens chez eux. J'ai aidé lors des grandes inondations de l'hiver 1994-1995 à Dinant et les grandes tempêtes de 1990.

On restait parfois quatre jours sur place. J'aimais bien, on travaillait en équipe et on apprenait beaucoup de chose.

J'y suis resté pendant 12 ans et puis j'ai dû quitter parce que j'avais des problèmes au cœur.

L'ATELIER PROTEGE

J'ai aussi travaillé dans un atelier protégé à Gembloux. Je travaillais dans le bois, à la fabrication de palette pour transporter des moteurs de bateaux et d'autres sortes de conditionnement.

Je travaillais bien et le patron était content.

Mais il y avait beaucoup de violence, on voyait les marteaux voler au-dessus de nos têtes...

J'ai préféré chercher autre chose.

TRAVAILLER EN LIEN AVEC LA NATURE...

Depuis que je suis tout jeune, je donne des coups de main à des fermiers de la région. J'ai toujours aimé le travail de la ferme, le contact avec les bêtes...

J'y vais tous les jours, matin et soir, pour soigner les bêtes. J'y vais aussi quand il y a les vélages. J'aime faire ce travail. Les fermiers me font confiance et ils sont contents de moi.

On a un cheval à nous dans une des pâtures. La plus jeune de mes filles s'en occupe aussi. Elle est comme moi, elle aime le contact avec les animaux.

Comme je ne sais pas rester à ne rien faire, je donne aussi souvent des coups de main à des personnes âgées pour entretenir leur potager. On ne s'imagine pas à quel point les légumes qu'on cultive soi-même sont bien meilleurs que ceux des commerces.

Thierry

COMME ELAGUEUR

Pendant 18 mois, je me suis formé au travail d'élagueur à l'EFT Espace à Ciney. J'aimais bien parce que moi, il faut que je sois dehors, dans la nature. Là, je me sens vraiment bien.

J'aimerais bien pouvoir trouver un travail d'élagueur dans ma région.

ET AUSSI RABATTEUR...

Quand c'est la saison de la chasse, je me fais engager comme rabatteur. Ça met un peu du beurre dans les épinards et puis surtout je suis en pleine nature, dans les forêts d'Ardenne...

FEDERATION

TRAVAIL DÉCENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE



EXTRAITS D'UNE PRISE DE PAROLE COMMUNE, FRUIT DE LA PRÉPARATION COLLECTIVE DES AUTEURS, DELEGUES D'ASSOCIATIONS BELGES AU SEMINAIRE DE NEW YORK, LE 26 JUIN 2013.

Depuis longtemps, nous nous rassemblons dans des associations pour défendre nos droits, apprendre ensemble, créer des solidarités et demander des changements dans les politiques publiques (logement, développement durable, travail, formation, vie familiale, etc.).

Nous avons participé à l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté en Europe et dans le monde, notamment au séminaire international à Bruxelles : **Agir pour un développement durable qui n'oublie personne**, en janvier dernier.

Nous savons que la pauvreté est importante dans les pays émergents et en développement. Beaucoup de gens croient qu'il n'y a pas de pauvreté dans un pays riche comme la Belgique.

Pourtant, l'Union Européenne estime qu'il y avait 119 millions de personnes en situation de pauvreté en 2011, avec une augmentation de 6 millions de personnes en deux ans, à cause de la crise financière et des mesures d'austérité¹.

Pendant le séminaire international, nous avons été impressionnés par le témoignage des Espagnols. Ils nous ont dit que des familles qui vivaient dans un bidonville avaient été relogées en habitat social. Puis, elles ont été expulsées et ont dû retourner vivre en habitat de fortune.

En Europe, la grande pauvreté ne date pas d'hier. Très souvent, nos parents aussi étaient pauvres et nous ne voulons pas que nos jeunes et nos petits-enfants passent par les galères que nous endurons. C'est pour cela que nous trouvons qu'il est important d'évaluer aussi la lutte contre la pauvreté dans les pays riches et d'entendre notre point de vue pour bâtir l'après 2015.

Quand on vit des situations de grande pauvreté, on se bat en permanence pour survivre, résister à la misère, garder l'unité de notre famille et faire reconnaître le droit de vivre en famille à tous.

Pour l'Organisation internationale du travail, « **L'emploi est la principale voie pour s'affranchir de la pauvreté grâce au travail et à ses revenus** ».

L'emploi décent ne nous est pas accessible. Les emplois auxquels nous avons accès ou qu'on nous force à prendre nous abîment et nous fragilisent. Ils contribuent à renforcer la dérégulation de l'économie et de l'ensemble du monde du travail et, par la même occasion, renforcent un modèle de développement profondément inégalitaire.

Nos emplois ne sont pas décents

- Nous sommes toujours exposés à :

- la dangerosité du travail, notamment dans le cas de sous-traitance : utilisation de produits toxiques, manque de protection (par exemple dans les centrales nucléaires...),
- la dureté du travail : manipulations lourdes
- les horaires de travail : de nuit, très tôt le matin, plus de 10h par jour.
- la violence sur le lieu de travail.

Avec toutes les conséquences graves sur la santé physique et mentale et sur la vie de famille.

- Les types de contrat sont :

- des temps partiels difficiles à compléter à cause des horaires (nettoyage, grande distribution...), qui n'offrent pas la garantie d'un revenu suffisant,
- des « contrat précaires » souvent à durée déterminée, qui n'amènent que très peu de garantie aux travailleurs alors que les employeurs perçoivent des primes à l'emploi, travail saisonnier.

Avec toutes les conséquences que cela entraîne au niveau de la garantie et du maintien des droits sociaux (chômage, pension...) et aussi la grande fragilisation due aux changements de statut à répétition. Les complexités administratives font que les administrations se renvoient la balle et qu'on reste parfois plusieurs mois sans rien percevoir.

- Les salaires, dont les montants ne nous garantissent pas plus de sécurité d'existence que des allocations sociales.

- Pour conserver nos allocations de chômage ou une aide sociale, nous sommes contraints d'accepter du travail où on perçoit seulement un euro de l'heure en plus des allocations, à des horaires difficilement compatibles avec une vie de famille, avec une perte de maîtrise de nos moyens de survie. Si nous refusons ces travaux, nous sommes sanctionnés et nous perdons nos allocations :

C'est l'activation des dépenses sociales.

FEDERATION

Nous effectuons des travaux de survie non reconnus

En dehors et/ou parallèlement à ces contrats de travail, par la débrouille, nous essayons de garantir une plus grande sécurité d'existence à nos familles. Nous n'avons pas le choix, mais cela nous permet quand même de garder une certaine autonomie et une certaine maîtrise de notre vie.

Là aussi nous sommes dépendants de ce qui s'offre, nous n'avons pas plus de garantie dans la durée et nous subissons très souvent l'exploitation par ceux qui engagent « au noir ».

De plus, sur ce terrain-là aussi nous sommes de plus en plus menacés par des dispositifs et des législations qui détruisent nos moyens de survie (monopole du recyclage...) et qui nous contrôlent et sanctionnent en permanence (brocantes, ferraille, vente de fleurs...).

La formation professionnelle

On nous impose de participer à des formations.

Souvent, elles ne nous mènent nulle part alors que certains d'entre nous sont illettrés et que les emplois sont de plus en plus qualifiés.

Pourtant, la formation professionnelle est un droit.

Il faut que les formations nous valorisent et nous ouvrent des débouchés et des perspectives.

Nous avons des idées et des propositions sur l'habitat durable et le recyclage : cela peut permettre d'améliorer l'environnement et de créer des postes de travail.

Nous avons besoin de temps alors que les circuits administratifs sont très compliqués. Souvent, nous nous sentons jugés par les services.

Les associations où nous pouvons nous engager librement, pour créer ces alternatives doivent être encouragées.

« J'ai toujours dû gratter partout pour survivre et aujourd'hui je n'arrive même plus à loger et nourrir ma famille » disait Raphaël au cours de nos réunions de préparation.

Accès à la protection sociale

Dans nos pays, il y a un système de protection sociale mis en place après deux siècles de luttes sociales.

Mais en vingt ans, nous constatons d'énormes reculs.

La Sécurité sociale ne garantit plus aussi efficacement l'accès à la sécurité d'existence et est de moins en moins accessible aux plus pauvres. Ils doivent se tourner vers les systèmes d'aide sociale soumis à *une conditionnalité* et à un arbitraire inquiétants.

Au niveau des solidarités immédiates, de nos activités de survie ou de l'accès à la protection sociale, nous sommes toujours plus menacés par les contrôles et les sanctions.

Il y a toujours plus de conditions pour y accéder, on doit toujours plus se justifier et on est de plus en plus contrôlés et sanctionnés, notamment au niveau des solidarités qu'on développe entre nous.



Des militants au stand de LST lors du 17 octobre 2013

Conclusion

Nous sommes très loin de pouvoir garantir à nos familles une sécurité d'existence.

En Belgique, beaucoup de personnes sont au chômage et parfois depuis longtemps.

Le développement durable, c'est d'abord l'être humain. Ce n'est pas le porte-monnaie.

Quand on parle de développement, quand on entend ce qui se passe dans d'autres pays pour les personnes pauvres, quand on voit tous les enfants qui sont à la rue, qui ne peuvent pas vivre en famille, parce qu'ils sont abandonnés jeunes, on voudrait dire qu'on rejoint le combat de toutes ces familles dans le monde.

Si on est dans des lieux qui nous font confiance, cela peut changer les choses, cela peut nous faire grandir intellectuellement, casser la spirale de la misère et nous permettre d'être à égalité avec l'ensemble de la société.

Ce qu'on veut, c'est pouvoir garantir une sécurité d'existence à tous les habitants de la terre.

Didier C, Andrée D, Claude M et Thierry V sont membres d'associations différentes en Belgique, où les plus pauvres se rassemblent et qui agissent pour renforcer la solidarité internationale : ATD Quart Monde, Entraide et fraternité, LST (Luttes, Solidarités, Travail).

NOS DROITS

Photos de l'exposition des 150 ans de la FGT en 2009



LE LIEN AVEC LE TRAVAIL

Historiquement, la sécurité sociale est en lien direct avec le travail : ce sont les risques encourus par les travailleurs dans le cadre de leur emploi (la maladie, la perte d'emploi, la retraite) qui sont protégés par l'octroi d'allocations de remplacement de revenus.

A travers l'octroi d'allocations de remplacement de revenus aux travailleurs, c'est aussi la protection de leur famille qui est garantie.

Et à travers la protection sociale du travailleur, c'est également l'intérêt de l'employeur qui est finalement protégé. D'une part, les allocations sociales payées au travailleur ne sont pas directement payées par lui, mais par une caisse de solidarité générale. D'autre part, les allocations sociales versées évitent que le travailleur ne tombe dans la précarité et ne puisse plus, ensuite, reprendre le travail.

VERS UNE PROTECTION UNIVERSELLE

Progressivement, la sécurité sociale va étendre son action à des risques qui n'ont plus qu'un lointain lien, voire plus de lien du tout, avec le travail.

Cette évolution, fondamentale, de notre système de protection sociale a contribué à un accroissement du bien-être général de la population globale. Ces progrès ont été permis tant par l'évolution des consciences et des idées, que par l'action syndicale et la revendication des travailleurs. Ce n'est pas pour rien qu'on parle d'« acquis sociaux ».

L'intervention financière de la mutuelle dans le paiement des soins de santé n'a plus de lien avec le monde du travail, et permet de garantir une couverture de qualité de la population en matière d'accès à la santé. Selon les soins donnés (hospitalisation, consultation chez un médecin ou un dentiste, médicaments, traitements médicaux, etc.), l'intervention de la mutuelle est de 80%, 90%, voire 100% du coût des soins qui, sinon, seraient impayables pour la grande majorité de la population.

Les bourses d'études financées par la Communauté française (dites maintenant Fédération Wallonie-Bruxelles) offrent un complément financier essentiel pour de nombreuses familles.

LA SECURITE SOCIALE : QUELS ENJEUX ?

LA SECURITE SOCIALE SERA BIENTOT EN PARTIE REGIONALISEE. TOUT LE MONDE EST CONCERNE PAR LA SECURITE SOCIALE, SANS FORCEMENT LE SAVOIR !

Les bourses d'études financées par la Communauté française (dites maintenant Fédération Wallonie-Bruxelles) offrent un complément financier essentiel pour de nombreuses familles.

L'ensemble du secteur de l'aide aux personnes handicapées relève également de la sécurité sociale au sens large, et les aides financières sont capitales pour permettre aux personnes concernées de vivre dans des conditions élémentaires de dignité.

Dernier exemple, les allocations familiales sont aujourd'hui versées pour tous les enfants, quelle que soit la situation professionnelle de leurs parents.

La sécurité sociale évolue vers une universalisation de la protection sociale, pour tous les citoyens, qu'ils soient ou non travailleurs.

C'est cette évolution qui a permis l'instauration d'un revenu de base garanti à tous, entendu comme fondement de la protection sociale pour toute la population.

Le minimex créé en 1974 illustre cette volonté jusque dans son nom : le minimum de moyens d'existence, garanti à toute personne majeure ne disposant pas de revenus personnels suffisants.

VERS UNE FRAGILISATION DE LA SECU

Evidemment, bien des turbulences fragilisent ces acquis sociaux. La « crise de l'Etat providence » dont on parle depuis les années 1970, les exigences de la compétitivité, la mondialisation du marché, la dérégulation des protections sociales, le renforcement de la logique néolibérale (chacun est responsable de soi), remettent la protection sociale en question.

Cela prend la forme d'une conditionnalité accrue des droits sociaux : l'individu ne reçoit une aide de l'Etat (par exemple le revenu d'intégration ou les allocations de chômage) que s'il « donne » quelque chose en retour, que s'il accepte non seulement de travailler (ce qui peut se défendre), mais qu'il accepte aussi les conditions de travail qui lui seront imposées. Et là, c'est la dégringolade vers des sous-emplois, des sous-statuts, et une sous-protection sociale.

Cette évolution de notre modèle de protection sociale, vers toujours plus de contraintes et de contrôles, pose la question cruciale de la dignité du travail, et à travers elle, la question de la dignité du travailleur, et à travers elle, de la dignité de l'homme.

A suivre,

Philippe Versailles

Hors cadre

Des ciseaux, des photos de vieux objets, de la colle, des idées en veux-tu, en voilà. Pour inventer des jouets, les enfants de la bibliothèque de rue n'ont aucun souci ! Si Saint Nicolas a besoin d'idées, il n'a qu'à nous demander.



Un couple de marionnette amoureux



POUPI MARIONNETTE



Un toboggan sublime.



Le jeu des chaussures magiques.

Créateurs de jouets



Un robot qui fait du skate-board.



Une toupie et un vélo

Marka, Samira, Soulambek, Zela, Sévdiè, Nouran, Farié, Maverick, Elsa, Mounia, Marwa, Alicia, Gaétan, Jasmîna, Nora, Coralie, Sarah, Mélinda, Evan, Cassandra



CA SE PASSE EN DECEMBRE ET EN JANVIER 2014

		<i>Une délégation se rend au conseil communal de Namur</i>						<i>Assemblée des militants à Fontaine</i>	
		<i>AGORA : dialogue avec l'administration de l'aide à la jeunesse</i>						<i>Atelier « Le fil » tissu, récup et échanaes</i>	
DECEMBRE	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.		
	09	10	11	12	13	14	15		
	16	17	18	19	20	21	22		
	23	24	25	26	27	28	29		
	30	31							
		<i>AGORA : dialogue avec l'administration de l'aide à la jeunesse</i>							
JANVIER	<i>Inter-journal</i>		01	02	03	04	05		
	06	07	08	09	10	11	12		
	13	14	15	16	17	18	19		
	20	21	22	23	24	25	26		
	27	28	29	30	31				
			<i>Une délégation se rend au conseil communal de Namur</i>						<i>Atelier famille</i>

ET SURTOUT...

LES CAVES: A Namur, les mardis 7 et 21 janvier 2014. A Andenne, les mardis 14 et 28 janvier 2014. A Ciney, le lundi 27 janvier 2014.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis et janvier à 19h. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve les vendredis 17 et 31 janvier à 18h.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** se retrouve les samedis en janvier.

LES PERMANENCES : vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE se voit tous les mercredis. Nous sommes également tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en

BIBLIOTHEQUE DE RUE avec les enfants.

CA SE PASSE

NAMUR

Ce jeudi 21 novembre à la Maison de la Culture de Namur, nous étions nombreux à regarder le film : « *le grand retournement* » de Gérard Mordillat. C'était la première projection *des Grignoux-Grognons, dans le cadre du projet Caméo Nomade*. **C'était une comédie sur la crise financière à la fois drôle et dramatique, tous les dialogues étaient exprimés en alexandrin.**

Nous avons également tenu un stand présentant le mouvement avant et après le film, c'était une chouette occasion de susciter de nouvelles rencontres.

« LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPE À CE NUMERO

d'Andenne : l'équipe d'Actualités Andennaises
de Ciney-Marche-Jemelle-Bastogne : Chantal, Fabien
de Namur : Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :
L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0479/28.90.57
Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:
Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1, 7040° Quévy-le-Grand
Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR:
L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :
Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttés Solidarités Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

de la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG